



HRC EVOLUTION

Révéler et activer vos potentiels

Livret d'accueil

*Guide de présentation de l'organisme de
formation HRC Evolution et de la marque
HR Connexions*

2025/2026

Message de bienvenue

Bienvenue chez HRC Evolution.

Vous avez choisi d'investir en vous, dans votre avenir et dans la clarté de vos choix professionnels.

Nous sommes honorés de vous accompagner dans ce chemin de réflexion et de transformation.



Hannan Regnaud
Dirigeante & Fondatrice

Notre mission : révéler vos potentiels, aligner vos aspirations et vous guider vers une carrière professionnelle cohérente, motivante et pleine de sens.

Dans ce livret d'accueil, nous vous partageons la genèse, la mission, ainsi que les valeurs de HRC Evolution à travers la marque HR Connexions.



Présentation

HRC Evolution est un organisme de formation certifié, reconnu pour la qualité de ses accompagnements.

Notre expertise se décline en plusieurs activités :

01

ACCOMPAGNEMENT
EN BILANS DE
COMPÉTENCES

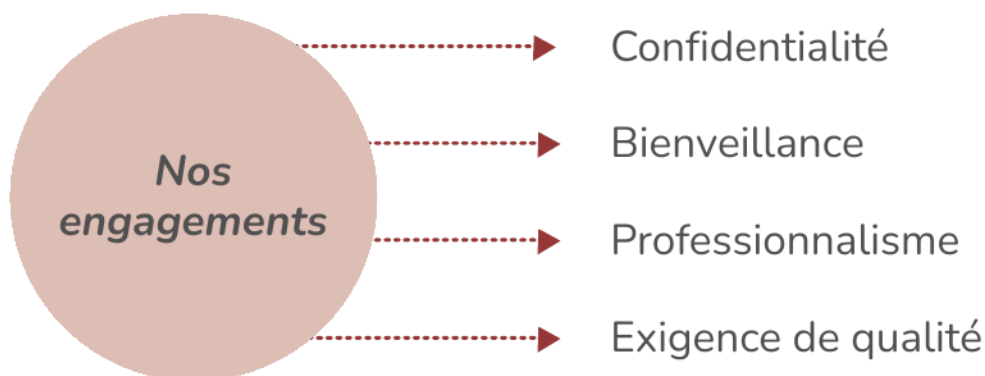
02

ÉVOLUTION /
RECONVERSION
PROFESSIONNELLE

03

RÉVÉLATION DES
TALENTS

Notre approche découle d'une méthode à la fois **structurée et profondément humaine**, qui met en lumière vos valeurs, vos compétences et vos aspirations.



Nos valeurs

Humanisme

Chaque parcours est unique. Nous accueillons chaque personne dans sa singularité, avec bienveillance et respect, pour révéler ce qui fait sa richesse profonde.

Clarté

Notre mission est de vous aider à voir plus clair : sur vos forces, vos aspirations et vos choix. Nous avançons avec transparence et méthode, pour que vos décisions soient solides et alignées.

Élan

Nous croyons au mouvement et à l'action. Le bilan de compétences est une impulsion pour retrouver l'envie, l'énergie et la confiance d'avancer vers ce qui compte vraiment pour vous.

Responsabilité

Nous vous guidons avec exigence et professionnalisme, mais vous restez acteur de votre évolution. La responsabilité partagée est la clé d'un projet réaliste et durable.

Transmission

Nous partageons nos outils, méthodes et savoir-faire pour que vous repartiez avec une autonomie renforcée et des repères solides, utiles bien au-delà du bilan.



La fondatrice

« J'ai choisi de consacrer ma vie à bâtir et à servir.

Avec engagement et clarté, je mets mon énergie au service de ma famille, de mon entreprise et de mes clients et partenaires.

Ma mission : accompagner les personnes et les organisations appelées par l'évolution à créer un impact juste, durable et humain.

Chaque jour, mon dévouement est de transformer cette vision en actions concrètes. »



Hannan Regnaud
Dirigeante & Fondatrice

Guidée par le sens et drivée par l'impact, Hannan Regnaud est profondément humaine.

Son excellence se niche dans ses qualités de posture, sa capacité d'écoute, ainsi que sa clarté stratégique et d'engagement.

Pour elle, travailler autrement, c'est possible.

En (re)définissant nos propres limites et en valorisant nos véritables talents : pas seulement ce que nous "faisons", mais qui nous sommes.





*« Je crois que la qualité vaut mieux
que la quantité.*

*Je choisis l'excellence plutôt que le
compromis, le sens plutôt que le bruit.*

*L'ambition n'est pas incompatible
avec la vulnérabilité.*

*Elle devient plus juste, plus puissante, plus
durable — quand elle prend racine dans le
vivant. »*

**Hannan Regnaud a créé une méthode d'accompagnement singulière,
en constante évolution.**

Son parcours en Ressources Humaines, en accompagnement, en gestion de projet et en entrepreneuriat, allié à son expérience de vie, lui a permis de transformer l'épreuve en puissance, et la résilience en force.

**Travailler autrement.
Travailler tant que le cœur vibre.**

*« Avec une RQTH pour une pathologie physique invalidante invisible.
À plusieurs reprises, on m'a proposé l'invalidité permanente.
Et à chaque fois, j'ai refusé.*

*Pourquoi ? Parce que mon ambition n'a jamais été d'arrêter, mais de
réinventer ma façon de contribuer.»*

*Ce qui la porte : un sens profond, une ambition alignée, une humanité
vibrante.*

*Elle croit que la qualité prime sur la quantité.
Elle choisit l'excellence plutôt que le compromis, le sens plutôt que le bruit.
»*



HR-Connexions

La marque HR-CONNEXIONS détaille la vision, la mission et le positionnement d'Hannan.

VISION

Créer un monde où chacun vit sa vérité, libéré de ses chaînes, et de transformer les blessures en sagesse. Hannan incarne cette liberté et ne cesse de bâtir un univers où art, talents, transformation et stratégie professionnelle s'entrelacent pour une vie plus authentique.

MISSION

Aider les individus à révéler leur force intérieure et à se réinventer pour trouver leur juste place, en les accompagnant à surmonter leurs limitations via une approche unique "HR-Connexions".

POSITIONNEMENT

Hannan est perçue comme une "créatrice d'impossible", une Consultante intuitive et inspirante mêlant puissance et douceur.

Sa marque HR-Connexions est décrite comme vivante, professionnelle et profondément humaine, visant à révéler l'unicité de chacun plutôt que de proposer des solutions toutes faites.

Celle-ci s'adresse aux personnes se sentant bloquées dans un brouillard existentiel, en quête de sens, et d'épanouissement, à l'écoute de l'appel du changement.



L'organisation

L'entreprise, victime de son succès, a développé une équipe de consultants partageant les valeurs d'humanisme et l'expérience d'accompagnement.



Une équipe au service des bénéficiaires



Une équipe de consultants sélectionnés avec soin



Une équipe gestion administrative



Le parcours Bilan de compétences

Les objectifs du bilan

- 1** Faire le point sur vos compétences, aptitudes et motivations.
- 2** Identifier vos valeurs profondes.
- 3** Explorer vos pistes professionnelles.
- 4** Construire un projet réaliste et motivant.
- 5** Définir un plan d'action concret.

Les 3 phases

01

ANALYSE DE VOS
BESOINS ET
OBJECTIFS

Phase préliminaire

02

EXPLORATION DE VOS
RESSOURCES, DE VOS
FORCES ET DE VOS
PISTES
PROFESSIONNELLES

Phase d'investigation

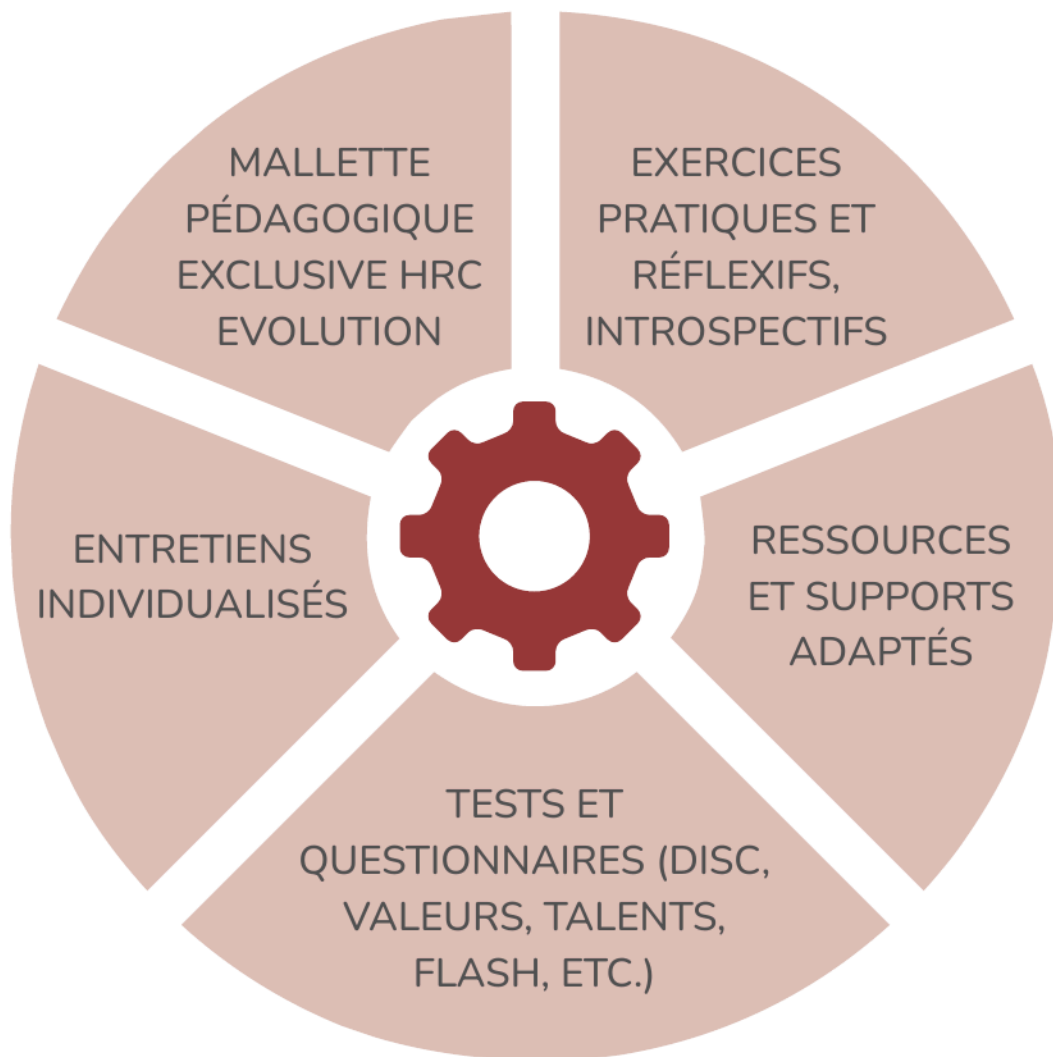
03

FORMALISATION DU
PROJET ET DU PLAN
D'ACTION

Phase de conclusion



Outils & méthodes



Le rôle du consultant



Guide bienveillant, à l'écoute et structurant.

Vous aide à élargir vos perspectives.

Garant de la confidentialité et du respect de votre rythme.

Partenaire de réflexion et d'action.



Vos engagements en tant que bénéficiaire de l'accompagnement

- 1** Participer activement aux entretiens et exercices.
- 2** Être acteur/trice de votre parcours.
- 3** Respecter le cadre fixé pour avancer sereinement.



Retours d'expériences

Ce que nos bénéficiaires en ont retirés et que vous pouvez atteindre :

- ✓ Une meilleure connaissance et conscience de vous-même
- ✓ Une (re)connexion à vos valeurs et vos aspirations
- ✓ Un cap clair pour votre avenir professionnel
- ✓ Une posture plus affirmée et alignée
- ✓ Un projet professionnel réaliste et motivant

Je suis reboostée d'une énergie positive et c'est grâce à l'accompagnement d'Hannan. Hannan m'a accompagné dans mon bilan de compétences qui est intervenu au moment où le brouillard s'installait dans ma vie professionnelle.

Laure hardouin



Hannan a été une compagne précieuse sur le chemin de mon épanouissement. Elle a su déceler avec justesse et pertinence mes trésors intérieurs et valeurs profondes. Elle est un peu la petite fée qui, par la magie de sa poudre étoilée, vous fait apparaître l'évidence que vous n'osiez pas voir.

Wendy Residant



Informations pratiques



Les rendez-vous se déroulent en visioconférence



Vos données sont traitées en toute confidentialité



Nous vous assurons la transparence en conformité avec le RGPD

Vous trouverez toutes les informations légales, les CGV et la politique de confidentialité sur notre site internet www.hr-connexions.fr



HRC EVOLUTION

Informations pratiques (suite)

Les financements possibles



Le Compte Personnel
de Formation (CPF)



Le Plan de développement
des compétences



Pôle emploi



Autofinancement

Assistance & Contact :

Hannan Regnaud – HR Connexions

06 15 25 17 38

contact@hr-connexions.fr



HRC EVOLUTION

Et après le bilan... ?

- » Suivi post-bilan (selon la formule choisie)
- » Ressources et contacts utiles.
- » Possibilité de rejoindre la communauté HRC Evolution (événements, ateliers, ressources partagées).
- » Conseil à la structure de projet entrepreneurial.



« Ce bilan est une étape précieuse, un espace-temps pour vous recentrer sur l'essentiel : vous. »

Vous êtes le fil conducteur de ce parcours. Ensemble, nous allons dessiner un projet qui vous ressemble, fidèle à vos valeurs et porteur d'avenir. »



Règlement Intérieur

HRC Evolution

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline

En distanciel, il est recommandé d'avoir un espace calme et permettant la bonne conduite des séances en visioconférence.

En présentiel, il est formellement interdit aux stagiaires :

- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- De modifier les supports de formation ;
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions.

Article 3 : Confidentialité

Il convient de garantir un environnement garantissant la discrétion et la confidentialité.

Les séances individuelles se déroulent en lieu calme et isolé, sans passage et perturbation quelconque.

Les supports sont mis en ligne sur la plateforme de formation accessible par un login personnalisé et sécurisé par un mot de passe personnel.

Article 4 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- Blâme ;
- Exclusion définitive de la formation.

Article 5 : Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 6 : Représentation des stagiaires

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 7 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. À cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'organisme de formation.

Article 8 : Représentation des stagiaires - élection et scrutin

Pour les actions de formation organisées en sessions d'une durée totale supérieure à cinq-cents heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires ou apprentis sont électeurs et éligibles.

Le scrutin se déroule pendant les heures de formation. Il a lieu au plus tôt vingt heures et au plus tard quarante heures après le début de la première session collective.

Le directeur de l'organisme de formation est responsable de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement. Lorsque, à l'issue du scrutin, il est constaté que la représentation des stagiaires et apprentis ne peut être assurée, le directeur dresse un procès-verbal de carence.

Article 9 : Mandat et attributions des délégués des stagiaires

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent de participer à la formation.

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des formations et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions de santé et de sécurité au travail et à l'application du règlement intérieur.

Article 10 :

Un exemplaire du présent règlement est tenu à disposition de chaque stagiaire (avant toute inscription définitive) ou remis au stagiaire dans le cadre d'un contrat de formation professionnelle.

Le présent Règlement Intérieur entre en vigueur le 19 mai 2026, et remplace toutes les versions précédentes.

A Cessieu, le 19/05/2026.

Hannan Regnaud

HRC Evolution

A Cessieu, le 19/05/2026

Hannan Regnaud

Dirigeante & Fondatrice – HRC Evolution